



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 107883

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la promotion de la mission des sapeurs-pompiers. En effet, nos compatriotes en vacances comprennent chaque année, durant l'été, après les drames dont les pompiers volontaires sont les victimes, que ces soldats du feu sont admirables et particulièrement méritants face à des situations très dangereuses. D'autant plus qu'ils risquent quotidiennement leur vie face à la négligence ou à la maladresse des estivants, qui par mégarde peuvent occasionner des catastrophes, voire des tragédies. Ces sapeurs-pompiers volontaires mériteraient d'être considérablement valorisés notamment au niveau médiatique, pour que les Françaises et les Français comprennent le dévouement civique de ces hommes et ces femmes qui les protègent notamment contre les incendies de forêts. Cette action souvent héroïque et toujours exemplaire d'abnégation mériterait d'être mise en valeur auprès de l'opinion, par une communication populaire et de grand public. Une adaptation télévisuelle sur ce thème des pompiers volontaires pourrait être promue auprès des chaînes de télévision pour assurer cette mise en valeur de leur mission. Son ministère pourrait être initiateur d'un tel projet. Il lui demande donc de lui indiquer son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur la promotion de la mission des sapeurs-pompiers et en particulier des sapeurs-pompiers volontaires. L'honorable parlementaire suggère qu'une communication populaire et de grand public puisse leur être consacrée auprès des chaînes de télévision pour mettre en valeur leur abnégation. Une série télévisée leur est dédiée depuis un an, composée de feuilletons de cinquante-six minutes et diffusés en deux épisodes. Cette série retrace la vie d'un centre de secours mixte avec des sapeurs-pompiers professionnels et des volontaires. Quelques épisodes avaient été tournés en Gironde et, devant le succès rencontré, une nouvelle série a été réalisée en Charente. Il convient de rappeler qu'en juin 2005 M. Michel Drucker a réalisé une émission sur France 2 en direct à 20 h 30, relative aux sapeurs-pompiers et aux pilotes de la sécurité civile qui participent tous les étés aux campagnes feux de forêts.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107883

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10984

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 345